Assemblée Nationale

Monsieur Richard Ferrand Président Groupe La République en Marche 126 rue de l'Université

75355 París

Monsieur Le Président,

Apprenant qu'il est question d'apporter quelques réformes en matière de justice, notamment sur les délais de procédure et de prescription, nous tenons à vous alerter de notre vécu durant 7 ans, c'est-à-dire un véritable calvaire!

En effet, la justice a fini par nous innocenter des pires crimes après une procédure interminable du procureur, puis du juge d'instruction saisi dans une procédure de partie civile! Quant à la cour d'appel, le délai a été tout à fait correct.

Nous ne décolérons pas puisque depuis le début, nous avions mis le procureur puis le juge d'instruction sur la vraie piste des faux souvenirs reconstitués, ils n'en ont pas tenu compte au prétexte qu'en France ceci n'est pas reconnu! Aux Etats Unis et au Canada depuis plusieurs décennies ils enquêtent sur ces dérives au point que des innocents, comme nous, ne sont pas mis en pâture sur la place publique!

A l'heure actuelle, il est question de rallonger les délais de prescription au vu d'affaires retentissantes développées par les médias ... sans même que la justice ait instruit! Il ne servira à rien de répondre à ce populisme si la justice ne se remet pas profondément en cause dans son fonctionnement.

Nous avons saisi Monsieur Le Président de La République et Madame La Garde des Sceaux en explicitant notre situation, nous vous en adressons copie en plus du résumé joint

Nous ajoutons que nous connaissons fort bien la fonction élective j'ai occupé durant 37 ans les postes de maire de la commune de La Bresse et durant 28 ans celui de conseiller général des Vosges. Notre drame a été bassement utilisé, je vous laisse découvrir avec mes cartes de visite mes anciennes responsabilités jusqu'à ce drame.

En espérant que vous prendrez la pleine mesure des faux souvenirs reconstitués et de la nécessité de réformer la justice, je vous prie de croire en mes meilleurs sentiments

Guy Vaxelaire